

**ÉTABLISSEMENT**

Ville du Cannet (06)
24 boulevard Sadi Carnot
06110 Le Cannet

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville du Cannet (06), 20 boulevard Sadi Carnot, 06110 Le Cannet, FRANCE. Tél. : +33 492182325. Courriel : vparis@lecannet.com. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.lecannet.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

GIP - CCAS, , 20 bd Sadi Carnot , 06110 le Cannet, FRANCE. Tél. : +33 492182000. Courriel : marches@mairie-le-cannet.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.lecannet.fr>.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : AOO 2023-0027 - Fourniture, installation et maintenance des systèmes de télécommunications

II.1.2) Code CPV principal

32500000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

AOO 2023-0027 - Fourniture, installation et maintenance des systèmes de télécommunications

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 1100000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1**

II.2.1) Intitulé : Infrastructure Télécom centralisée

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32500000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Sites de la mairie du Cannet, du CCAS et du GIP

II.2.4) Description des prestations

Lot 1 : Infrastructure Télécom centralisée

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Voir article 6.2 du Règlement de la consultation : 50%

Délais - Voir article 6.2 du Règlement de la consultation : 10%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 800000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Marché d'une durée d'une année à compter de sa notification, renouvelable 3 fois

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2112-4 du code de la Commande Publique, le présent marché pourra faire l'objet de reconductions et en application des articles R.2194-1 à R.2194-9 dudit code, le présent marché pourra faire l'objet de modifications en cours d'exécution.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Possibilité de proposer des variantes définies à l'article 2.4 du Règlement de la consultation.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : **Maintien des infrastructures historiques**

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32500000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Divers sites de la mairie du Cannet, du GIP et du CCAS

II.2.4) Description des prestations

Lot 2 : Maintien des infrastructures historiques

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Voir article 6.2 du Règlement de la consultation : 50%

Délais - Voir article 6.2 du Règlement de la consultation : 10%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 300000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Marché d'une durée de une année à compter de sa notification renouvelable 3 fois

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2112-4 du code de la Commande Publique, le présent marché pourra faire l'objet de reconductions et en application des articles R.2194-1 à R.2194-9 dudit code, le présent marché pourra faire l'objet de modifications en cours d'exécution.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Possibilité de proposer des variantes définies à l'article 2.4 du Règlement de la consultation.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 16 juin 2023 - 22:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 20 juin 2023 - 10:00

Lieu : Mairie du Cannet.

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Mai 2027

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif 18 avenue des Fleurs , 06000 Nice FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours**

Délais d'introduction des recours (Avis d'appel public à la concurrence) :

Avant la conclusion du contrat :

- Référé précontractuel (Articles L551-1 et R551-1 du Code de Justice Administrative)

Après la conclusion du contrat :

-Référé contractuel prévu par les articles L551-13 à L551-23 du Code de Justice Administrative.

- Recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences « Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

03 mai 2023